

République française  
COMMUNE DE PONT DE MONTVERT - SUD MONT LOZERE  
DEPARTEMENT de la Lozère

DE\_2020\_135

Séance du mardi 15 décembre 2020

Membres en exercice : 19 Date de la convocation: 11/12/2020  
Présents : 16 L'an deux mille vingt et le quinze décembre l'assemblée régulièrement  
Votants: 16 convoquée, s'est réunie sous la présidence de Stephan MAURIN,  
Pour : 16  
Contre : 0  
Présents : Catherine BLACLARD, Florence BOISSIER, Lucie BONICEL,  
Michèle BUISSON, Matthias CORNEVAUX, Julie DELES, Cyril DJALMIT,  
Christelle FOLCHER, François FOLCHER, Olivier MALACHANNE, Thibaud  
Secrétaire de séance: Lucie MALGOUYRES, Stephan MAURIN, Gilles MERCIER, Daniel MOLINES,  
BONICEL Mathieu PUCHERAL, Fabienne PUCHERAL MOLINES  
Représentés:  
Excusés: Clara ARBOUSSET, Sophie BOISSIER, Guillaume HARVOIS  
Absents:

Objet: BE DM 5 - DE\_2020\_135

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2020, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
6811 (042)	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	2120.80	
747	Subv. et participat° collectivités		2120.80
<b>TOTAL :</b>		<b>2120.80</b>	<b>2120.80</b>
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
13913 (040)	Sub. équipt cpte résult. Départements	3278.00	
2151 (040) - 404	Installations complexes spécialisées	-3278.00	
<b>TOTAL :</b>		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>TOTAL :</b>		<b>2120.80</b>	<b>2120.80</b>

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Fait et délibéré à LE PONT DE MONTVERT, les jour, mois et an que dessus.

Ainsi fait et délibéré, au Pont de Montvert,

Les jours, mois et an que ci-dessus.

Le Maire, Stéphane Maurin

